

Macron impose à la France le retour des familles des djihadistes... aux frais du contribuable

écrit par Marcher sur des oeufs | 1 avril 2018



Nids de serpents



Ils se reproduisaient à Mossoul, à Raqqa, du temps où ils hurlaient avoir la baraka ! Et maintenant on va raquer,

CECI N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL

Alsace : retour des familles de djihadistes payé par le contribuable !

Une dizaine de cas pour le Bas-Rhin:

« La question du retour des en France pose question : quid de l'insécurité que feront naître ces combattants fanatiques sur le territoire ?

Mais une nouvelle vient ajouter à la confusion : des familles de djihadistes ayant la nationalité française seront rapatriées au frais du contribuable !

pour ramener de ces
toqués,
les enfants véneneux,
éduqués à l'A.K.
PACO Parle aux
nuages.
31/03/2018.

C'est ce que nous apprend un document publié par
Virginie Joron, présidente du groupe FN à la région
Grand Est. (...)

En clair, des enfants nés sur la zone (Syrie, Irak)
ont la nationalité française automatiquement, si les
parents l'avaient.

Ceux-ci représentent, pour le Bas-Rhin, une dizaine de
cas à prendre en charge.

« Des mineurs isolés » peuvent aussi être pris en
charge, ce qui rajouterait quelques personnes. Selon
Virginie Joron, c'est « une prise en charge à nos
frais et qui rentre dans un protocole de prévention de
risques contre la radicalisation. » »

Séance du 23/03/2018 18CP-652 - Protocole Opérationnel relatif à la prévention, à lutte contre les ri...
6 - Commission Jeunesse Mis à jour depuis la dernière consultation

Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-368 - Dossier concernant l'intégration professionnelle des étudiants
Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-374 - Promotion de la mobilité transfrontalière, européenne et internationale des jeunes - COREMOB
Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-379 - Appel à Manifestation d'Intérêt - Grand Est - Jeunesse et engagement
Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-448 - Convention de partenariat entre la Région Grand Est et diverses structures dans le cadre de la mise e...
Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-454 - Expériences de Jeunesse - Soutien à 15 projets de jeunes
Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-652 - Protocole Opérationnel relatif à la prévention, à lutte contre les risques de radicalisation des jeunes...
Monsieur Cédric CHEVALIER
18CP-665 - Délégation Grand Est jeunes entrepreneurs au Québec
Monsieur Cédric CHEVALIER

7 - Commission Développement Eco...

Rapports Fiche Annexes Pdf Docs Fiche

- le cas échéant, à la demande des évaluateurs, un cadre religieux préalablement formé à l'accompagnement, est désigné par la préfecture.
Selon un rythme trimestriel, la cellule passe en revue l'ensemble des signalements sous sa compétence.
Article III 1-3 la cellule de retour des mineurs
L'instruction Premier Ministre du 23 mars 2017 organise le retour des mineurs de Syrie. Pour le Bas-Rhin, leur nombre est évalué à une dizaine, essentiellement de très jeunes enfants dont plusieurs nés sur zone. A ce nombre, pourraient s'ajouter des mineurs isolés.
Le premier principe est celui de retours programmés par les services centraux avec une arrivée sur le sol national par Roissy. A ces arrivées programmées, pourraient s'ajouter les situations détectées localement.
Le second principe place le dispositif sous l'autorité du Parquet anti-terroriste et des Parquets locaux. Pour gérer les retours des mineurs, le Parquet du TGI de Strasbourg a constitué une cellule d'urgence qui statue, sous l'autorité du parquet, sur la situation judiciaire du mineur avec saine du juge des enfants, sur les modalités d'organisation du bilan pédo-psychiatrique et sur les modalités d'accueil (en structure collective, dans la famille d'origine ou dans une famille d'accueil).
Article III.2 Composition des cellules
III-2-1 La cellule de détection
Elle est placée sous l'autorité du Préfet qui agit en concertation avec l'Autorité Judiciaire.
Outre l'autorité préfectorale et l'Autorité Judiciaire (Parquet et Parquet des mineurs), elle comprend le Renseignement Territorial, la Sécurité Intérieure, la Police Judiciaire, la Sûreté

https://scontent-arn2-1.xx.fbcdn.net/v/t1.0-0/p526x296/29541673_197194394313351_1_4220912276158738047_n.jpg?_nc_cat=0&oh=6b946c5291d4fd0125684cce528e421a&oe=5B69406C

Ce retour en France sous haute surveillance sera donc effectué par les services français, payés avec... de l'argent public.

Le contribuable va donc devoir payer pour le retour en France de familles de

djihadistes.

Une information qui pourrait bien avoir du mal à passer, quelques jours après l'attentat islamiste de Trèbes, qui a coûté la vie à 4 personnes. (...)

SOURCE : AlsaceActu

<https://alsace-actu.com/france-le-retour-des-familles-de-djihadistes-sera-payee-par-le-contribuable-une-dizaine-de-cas-pour-le-bas-rhin/>

